

Champlain, le 5 juin 2023

Lettre aux commissaires du BAPE

Projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Champlain

En tant que citoyens de Champlain et des environs, nous tenons à faire connaître notre position sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Champlain. Étant donné que la protection de l'environnement et la gestion des matières résiduelles sont des sujets importants au Québec, nous pouvons comprendre que plusieurs individus et groupes d'intérêt puissent exprimer leurs préoccupations par rapport au projet. Cependant, nous croyons que notre expérience de voisins et d'utilisateurs du site d'enfouissement doit être connue afin de rétablir certains faits véhiculés par des gens qui ne résident pas dans la région ou qui ne connaissent aucunement la réalité de cohabiter avec un site d'enfouissement.

D'abord, nous tenons à préciser que nous sommes très fiers de vivre à Champlain et dans les environs. La plupart d'entre nous avons grandi dans la région, alors que d'autres ont choisi de s'y installer. Reconnu comme un des plus beaux villages du Québec, Champlain est un lieu où il fait bon vivre, avec son cachet architectural remarquable, sa riche histoire patrimoniale, sa vie culturelle et communautaire dynamique et son accès au fleuve Saint-Laurent ; voilà autant d'attraits qui incitent de plus en plus de gens à venir s'installer dans la région.

Notre fierté ne date pas d'hier, tout comme la présence du site d'enfouissement d'ailleurs. Champlain a pu se développer et se donner une réputation très enviable au Québec tout en ayant un site d'enfouissement sur son territoire. Nous pouvons confirmer qu'il est possible de cohabiter avec une telle installation ; cependant, celle-ci doit être bien gérée et surtout, bien encadrée. Il y a plusieurs années, le site d'enfouissement a déjà généré des problèmes de camionnage dans la municipalité, mais la construction de la route d'accès reliant le site à l'autoroute 40 a réglé le problème et fait en sorte que la présence du site d'enfouissement est « presqu'oubliée » par la majorité des citoyens. Le fait que le site soit éloigné du cœur du village contribue aussi à ce sentiment d'oubli.

Rappelons aussi que les gestionnaires du site ont beaucoup investi et mis en place plusieurs mesures visant à éliminer les impacts possibles sur le milieu et à faciliter les communications entre les citoyens et les opérateurs du site. L'accessibilité et la transparence démontrée par Énercycle et Matrec a créé une certaine confiance à l'égard des exploitants du site.

Au fil des années, le site d'enfouissement est devenu un acteur économique important dans la région en offrant du travail à plusieurs de nos concitoyens, mais aussi en faisant appel à des fournisseurs locaux pour l'achat de biens et de services de toutes sortes. C'est aussi le site d'enfouissement qui alimente en énergie l'entreprise Diana Food, le plus grand employeur à Champlain.

En plus de contribuer au développement économique de la région, les gestionnaires du site prennent leur rôle de citoyen corporatif au sérieux et participent à la vie communautaire en appuyant différents événements et organismes du milieu.

Nous tenons aussi à nous exprimer sur le discours anti enfouissement qui occupe beaucoup de place dans le débat sur la gestion des déchets. Nous sommes tous d'accord pour affirmer qu'il faudrait enfouir le moins possible les déchets, cependant, nous croyons que le vrai problème est dans la quantité de déchets générés et non dans le choix de les éliminer dans des sites d'enfouissement (évidemment lorsque ceux-ci sont bien gérés). La priorité des gouvernements et de chaque citoyen devrait être mise sur la réduction des déchets afin qu'un jour, les sites d'enfouissement ne soient plus nécessaires, mais d'ici là, nous devons cohabiter avec ce genre d'installation.

Afin de gérer efficacement nos déchets, il faut donc s'assurer que les sites d'enfouissement puissent être sécuritaires pour l'environnement et les communautés avoisinantes. Malgré le discours négatif entourant les sites d'enfouissement, nous avons appris à cohabiter avec celui de Champlain.

À cet effet, et dans la mesure où le gouvernement exige que les exploitants du site d'enfouissement implantent toutes les mesures nécessaires pour respecter les normes concernant, entre autres, la qualité de l'eau et de l'air, les odeurs, le bruit et la protection de l'environnement, et tout en continuant de minimiser le camionnage dans le village et de respecter la qualité de vie des résidents, nous sommes disposés à appuyer le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Champlain.

Nous avons pris connaissance de la présente lettre et en foi de quoi, nous approuvons.

JOCELYN DUCHESNE

Jocelyn Duchesne

Christophe Duchesne

Christophe Duchesne

Mélissa Houde Dumas

Mélissa Houde Dumas

Kévin Massicotte

Kévin Massicotte

Lucie Champagne

Lucie Champagne

Carine Houde Dumas

Carine Houde Dumas

Marc-André Hamelin

Marc-André Hamelin

